

**Direction Générale des Services**

JPB/HDD/SJ

Le 14 janvier 2009

**DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE**  
**Articles L 2122-22 et L 2122-23**  
**Du Code Général des Collectivités Territoriales**  
**Présentées lors du Conseil Municipal du 22 JANVIER 2009**

**2 octobre 2008** : Signature avec la société ASM Production d'un contrat pour l'animation de l'arbre de Noël des enfants du personnel communal le 13 décembre 2008 pour un montant de 2 500,00€ TTC

**4 novembre 2008** : Signature d'un contrat de mise à disposition d'un spectacle de Noël dans le cadre des activités de la crèche familiale pour les fêtes de fin d'année le 10 décembre 2008 pour un montant de 1 000,00€ TTC

**13 novembre 2008** : Signature avec l'association Les Livreurs d'un contrat de prestation de service pour une lecture à haute voix d'extraits des œuvres de Yasmina Khadra le 19 décembre 2008 à la médiathèque de Coulanges pour un montant de 560,00€ TTC

**25 novembre 2008** : Signature du contrat de location avec la société LOCAM pour le duplicopieur installé à l'Hôtel de Ville pour un montant de 680,00€ TTC par trimestre

**27 novembre 2008** : Signature avec l'Association Départementale d'Information et d'Actions Musicales chorégraphiques et théâtrales dans la Val d'Oise (ADIAM Val d'Oise), la mairie de Marly la Ville, l'Association Espace Germinal de Fosses, la mairie d'Arnouville les Gonesse, la mairie de Villiers le Bel et la mairie d'Eaubonne d'une convention de partenariat dans le cadre du réseau « CIRQUEEVOLUTION » autour des arts du cirque 2008 pour un montant de 1 200,00€

**28 novembre 2008** : Signature avec FNAC Billetterie d'une convention de prestation de service de billetterie pour la saison 2008-2009

**1<sup>er</sup> décembre 2008** : Signature avec la NEF d'un contrat de cession de droit d'exploitation pour le spectacle « Profession : Quichotte » le 16 janvier 2009 à l'Auditorium de Coulanges pour un montant de 4 519,28€ TTC

**1<sup>er</sup> décembre 2008** : Signature avec la NEF d'un contrat de cession de droit d'exploitation pour le spectacle « Des moulins dans la tête » le 14 janvier 2009 à l'Auditorium de Coulanges pour un montant de 2 184,10€ TTC

**4 décembre 2008** : Signature d'une convention annuelle à titre gratuit avec l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Gonesse pour des stages de Santé Publique effectués par les étudiants

**8 décembre 2008** : Signature avec l'association « Ba-O-Bab » d'un contrat de réservation pour le spectacle de Noël (Conte Africain Animation Chants et Danses) le 12 décembre 2008 à la maternelle La madeleine pour un montant de 430,00€ TTC

**8 décembre 2008** : Signature avec l'association Pois de Senteur d'un contrat de réservation pour le spectacle de Noël « Le Gâteau de Néroline » le 16 décembre 2008 à la maternelle C. Perrault pour un montant de 615,20€ TTC

**9 décembre 2008** : Signature avec le Comité départemental UFOLEP du Val d'Oise d'une convention pour trois animations sportives en flag rugby s'étant déroulées les 9, 16 et 17 juillet 2008 pour un montant de 100,00€ TTC

**9 décembre 2008** : Signature avec la société ISIS TRADE d'une convention d'animation autour des jeux du monde le 24 décembre 2008 pour un montant de 650,00€ TTC

**10 décembre 2008** : Souscription d'un contrat de prêt d'un montant de 1 000 000€ auprès de la Caisse d'Epargne Ile de France

**10 décembre 2008** : Souscription d'un contrat de prêt d'un montant de 1 200 000€ auprès de la Société Générale

**10 décembre 2008** : Marché n°08S34/1 – Action de formation civique : parcours citoyen

**15 décembre 2008** : Signature d'un contrat de maintenance du purificateur d'air installé au service reprographie pour un montant de 1 162,09€ TTC

**18 décembre 2008** : Signature avec ACTA Compagnie Agnès Desfosses d'un contrat de cession de droit d'exploitation pour le spectacle « Sous la table » et pour l'exposition « Petit grand exil/petit grand déménagement » du 20 au 23 janvier 2009 à la salle Jacques Brel pour un montant de 7 330,35€ TTC

**19 décembre 2008** : Signature avec l'association Fragile d'un contrat de cession de droit d'exploitation pour le spectacle « I Fang Lin » le 5 avril 2009 à l'Auditorium de Coulanges pour un montant de 3 379,48€ TTC

**19 décembre 2008** : Signature avec SOLARES FONDAZIONE DELLE ARTI d'un contrat de cession de droit d'exploitation pour le spectacle « Le vilain petit canard » du 7 au 10 avril 2009 pour un montant de 9 785,20€ TTC et de 30,00€ TTC pour 30 affiches du spectacle

**19 décembre 2008** : Fixation du montant de la redevance pour l'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

**8 janvier 2009** : Exercice du droit de préemption sur la vente de la propriété sise Route d'Ecouen « La Fosse aux Moines » rue du Pont d'Ecouen cadastrée ZB 241 appartenant à Mademoiselle Jocelyne GOMIS pour un montant de 130 000,00€